



PR 641 – Le chemin du Paradis

Face à l'église, prendre la rue de la Mairie. En bas de celle-ci, au carrefour, tourner à gauche, rue des Martinets. Franchir la Semène sur le pont. Aux habitations, virer à droite par deux fois pour emprunter le sentier dans le prolongement de la rue.

Parvenir sur une route, aller à droite. Longer une propriété et grimper par un sentier. Il entre en forêt.

À l'embranchement, monter à gauche. Plus haut, traverser la route et continuer en face rue Bel Air. Aller tout droit et, au point haut, obliquer à gauche sur la route.

Au carrefour, s'engager en face sur le chemin de terre entre les deux routes. Poursuivre tout droit. Près d'une maison, le chemin devient route. Peu après, bifurquer à droite et continuer sur ce chemin jusqu'à une route ; la traverser pour continuer sur le chemin en face. Après 250 m, parvenir dans une intersection.

Tourner à droite sur un chemin herbeux. À l'approche de la route, obliquer sur le sentier herbeux légèrement montant à gauche. Atteindre les maisons du lieudit le Paradis. Suivre la route à gauche sur 200 m.

Laisser la route pour s'engager dans le chemin de droite. Dans la descente, le chemin se scinde. Continuer par le chemin de gauche. Atteindre quelques maisons. Descendre par la route jusqu'à un carrefour.

Bifurquer à droite et suivre la route de la Vallée des Forges jusqu'à Pont-Salomon. Passer le pont et remonter par la rue de la Mairie.

Infos pratiques

Départ Pont-Salomon

Durée 02h45

Distance 8,4 km

Dénivelé 289 D+

Altitude 733 m

Infos pratiques

Balisage

Oui